

# **CESSION DE DROIT À L'IMAGE**

## I. Préambule.

Dans le cadre de l'organisation du Morbihan Challenge, De Vent et d'Eau (DVE), association loi 1901, est amené à diffuser, sur différents supports, des films vidéo ainsi que des clichés photographiques.

Vous êtes susceptible d'être filmé(e) et/ou photographié(e).

C'est pourquoi De Vent et d'Eau souhaite recueillir votre autorisation afin d'utiliser votre image ou celle de votre enfant aux fins telles que précisées ci-après.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renseigner et signer le présent contrat afin de signifier votre accord quant à une telle cession.

## II. Autorisation.

Je soussigné(e) ou en tant que représentant légal

Prénom et Nom :

.....

Cède par la présente à De Vent et d'Eau le droit d'utiliser et d'exploiter mon image ou celle de mon enfant, telle que captée à l'occasion de différentes prises de vue, aux fins de campagnes de communication et de promotion du Morbihan Challenge sur tout support imprimé ou numérique, sans limite de quantité, pour le monde entier, et pour une durée indéterminée à compter de la signature de la présente autorisation.

La présente cession est consentie à titre gratuit. Par conséquent, je renonce expressément à percevoir une quelconque rémunération du fait de l'utilisation et/ou l'exploitation de mon image par De Vent et d'Eau.

Fait à : .....,

le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :